

ANNEXE 1

**DEMANDE DE CLASSEMENT DE LA COULEUR DES CARCASSES DE
VEAUX
ABATTOIRS DE MOINS DE 2000 VEAUX PAR AN**

ABATTOIR

Nom Raison sociale de la Société :
.....
.....

Adresse :

Code postal : / / / / / /

Ville :

Tél : Fax :

..... @ :

Abattoir privé

Abattoir prestataire de services

Entre les organisations professionnelles membres d'INTERBEV Veaux, il est convenu que les règles applicables au classement et au contrôle de la couleur des carcasses de veaux, sont régies par l'accord interprofessionnel du 11 décembre 2019 *relatif au classement et au contrôle de la couleur des carcasses de veaux en abattoirs*. Ces dispositions s'appliquent aux sites abattant plus de 2000 Veaux par an. Les sites de moins de 2000 Veaux par an peuvent également choisir de manière volontaire d'effectuer le classement de la couleur sur demande préalable adressée au Président d'INTERBEV Veaux. Telle est l'objet de la présente demande

Je soussigné (Nom, prénom)....., agissant en tant que responsable du site d'abattage dont les coordonnées figurent ci-dessus, demande l'autorisation de classer la couleur des veaux conformément aux dispositions interprofessionnelles fixées par l'accord du 11 décembre 2019 précité.

L'abattoir que je représente abattant moins de 2000 veaux par an, j'ai bien noté que le classement de la couleur des carcasses de veaux s'effectue à ma demande et de manière volontaire. Je m'engage dans ce cadre à :

- me conformer à l'intégralité des dispositions de l'accord interprofessionnel du 19 septembre 2019 et à son plan de contrôle validé par INTERBEV Veaux ;
- accepter les contrôles assurés par NORMABEV pour le compte d'INTERBEV Veaux ;
- classer la couleur de totalité des carcasses de veaux abattus au sein de mon abattoir ;
- prendre en charge les coûts de mise en place des contrôles qui me seront facturés directement par NORMABEV.

Signature du demandeur

Fait à : le ;

Signature : ; Cachet de l'entreprise :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé géré conjointement par INTERBEV Veaux et NORMABEV afin d'assurer le suivi du classement de la couleur des carcasses de veaux en application des dispositions interprofessionnelles en vigueur. Elles sont conservées pendant **une durée de 2 ans après la fin de la relation contractuelle**.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : INTERBEV Veaux - 207 rue de Bercy - 75 587 PARIS Cedex 12 / Tél : 01 44 87 44 64 / mail : interbev@interbev.fr ; NORMABEV Tél. : 01 44 68 79 50 / Fax : 01 44 68 79 59 / mail : normabev@normabev.asso.fr

Paraphe :